

PANORAMA



// 4 // *Qu'est-ce qu'une coopérative ?*



// 6 //
La contribution des coopératives françaises à l'activité économique

// 20 //

Territoires : Le hors-sol ? connais pas !



DOSSIER

*la planète
Coop' en
mouvement*



Coop FR
les entreprises coopératives

SOMMAIRE

4

LES 7 PRINCIPES FONDAMENTAUX

*Qu'est-ce
qu'une
coopérative ?*

6

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

*La contribution
des coopératives
françaises*

8

LES COOPÉRATIVES DANS LE MONDE

*Un
phénomène
mondial*

Crédits

L'Observatoire national de l'économie sociale et solidaire, chargé de l'étude des données du Panorama sectoriel des entreprises coopératives, est un dispositif inédit de suivi et de mesure de l'ESS en France, mis en place par le Conseil National des Chambres Régionales de l'ESS. Il s'appuie sur une méthodologie cohérente entre les territoires pour assurer des services d'étude, de veille, d'aide à la décision et de prospective tant pour les acteurs de l'ESS que les pouvoirs publics. Le Conseil National des Chambres régionales de l'ESS (CNCRESS) représente les CRESS, soutient leur développement et favorise leur harmonisation.

www.cncres.org
@CNCRES

Dossier réalisé par
la Scop La Navette
www.la-navette.net

Conception graphique
et mise en page par
la Scop Terre-Lune
www.terre-lune.com

Impression :
Scop I.C.O. Imprimerie
www.icoimprimeriedijon.com

Photos en Une :
©Alma, ©STPEE
© L'oignon doux des Cévennes
© Les Fermes de Figeac

Coop FR,
les entreprises coopératives
76, rue Saint-Lazare
75009 Paris
Tél. : 01 42 93 59 59
contact@entreprises.coop
www.entreprises.coop
@CoopFR



DOSSIER

11

*Nouveaux besoins, nouveaux usages,
nouveaux modes de vie :
les coopératives toujours aux avant-postes*

12

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

*La sphère
coopérative
se mobilise pour
la planète*

14

ÉCONOMIE NUMÉRIQUE ET COLLABORATIVE

*Petits clics
pour grandes
causes*

16

ALIMENTATION DURABLE

*De nouvelles
alliances,
du champ
à l'assiette*

18

ENTREPRENEURIAT

*Un pour
tous,
tous pour
un*

20

TERRITOIRES

*Le hors-sol ?
connais pas !*

22

ÉDUCATION ET JEUNESSE

*Il n'y a pas
d'âge pour être
coopérateur*

25

Un paysage coopératif multiple

COOPÉRATIVES D'ENTREPRISES ///
COOPÉRATIVES D'UTILISATEURS OU D'USAGERS ///
COOPÉRATIVES DE PRODUCTION /// COOPÉRATIVES MULTISOCIÉTAIRES ///
BANQUES COOPÉRATIVES ///

Tous les deux ans, Coop FR fait le point sur la contribution des entreprises coopératives à l'activité économique et sociale de notre pays dans son *Panorama des entreprises coopératives* dont vous découvrez la sixième édition. Emploi, chiffre d'affaires, sociétariat, tous les indicateurs sont en hausse depuis 10 ans et poursuivent leur croissance. La coopération confirme l'efficacité de son système et sa contribution à l'économie et à la cohésion sociale de notre pays. Avec 1,3 million de salariés (5,5% de l'emploi salarié en France) et un chiffre d'affaires en croissance continue depuis 10 ans – 320 milliards d'euros (+3% par rapport à 2016), soit quasi trois fois le secteur de l'automobile, le modèle économique est solide et porté par 27,5 millions de sociétaires.

Cette nouvelle édition du *Panorama des entreprises coopératives* donne à connaître leur diversité, par les secteurs d'activité couverts, la taille des entreprises, leur implantation sur la totalité du territoire français, et le renouvellement des modèles. Les chiffres ne disent pas tout du dynamisme des entreprises coopératives. Elles sont aussi en pointe sur les grands enjeux sociétaux, sur les impacts environnementaux et l'alimentation durable, l'habitat et la revitalisation des territoires, mais aussi sur l'économie dite collaborative et le virage du numérique, etc. La coopérative est un formidable outil de développement pour répondre aux nouveaux modes de vie des citoyens et à une nouvelle économie, plus sensible à l'intérêt général. Les initiatives présentées dans notre dossier sur les réponses des coopératives illustrent la capacité de l'entrepreneuriat collectif à proposer des solutions innovantes.

Le modèle coopératif se distingue par sa gouvernance. Dans le choix et le contrôle de l'administration de l'entreprise, le pouvoir n'est pas exercé à proportion des apports à l'entreprise, il est exercé en appliquant le principe « *une personne, une voix* ». Par la constitution de réserves impartageables, qui augmentent

l'autonomie de l'entreprise et participent à la réalisation de son projet, il s'inscrit dans un modèle de finance patiente et d'économie durable. À l'heure des débats sur la place de l'entreprise dans la société – et des interrogations sur leur contribution à l'intérêt général, la voie coopérative doit nourrir la réflexion en France et en Europe et affirmer l'originalité de son modèle d'entreprise.

De par leur gouvernance démocratique et le partage de la valeur inscrits dans leur statut, les coopératives constituent depuis des décennies l'une des formes les plus abouties d'entreprise à mission collective.

Jean-Louis Bancel,
président de Coop FR

La voie
coopérative
confirme
son succès.





LES 7 PRINCIPES FONDAMENTAUX



1^{ER} PRINCIPE
ADHÉSION VOLONTAIRE ET OUVERTE À TOUS



2^E PRINCIPE
POUVOIR DÉMOCRATIQUE EXERCÉ PAR LES MEMBRES



3^E PRINCIPE
PARTICIPATION ÉCONOMIQUE DES MEMBRES



Les principes coopératifs énoncés dans la Déclaration sur l'identité internationale des coopératives de 1895¹ constituent les lignes directrices qui permettent aux coopératives de mettre leurs valeurs en pratique.

Qu'est-ce qu'une coopérative?

Les principes fondamentaux (voir ci-dessus) sont reconnus dans le monde entier et ont inspiré, en France, la rédaction de l'article 1 de la loi de 1947² portant statut de la coopération, modifiée par la loi du 31 juillet 2014³ relative à l'économie sociale et solidaire. La loi reconnaît ainsi les spécificités du modèle entrepreneurial de la coopérative, fondée sur les valeurs de démocratie, solidarité, responsabilité, pérennité, transparence, proximité et service.

« La coopérative est une société constituée par plusieurs personnes volontairement réunies en vue de satisfaire à leurs besoins économiques ou sociaux par leur effort commun et la mise en place des moyens nécessaires. Elle exerce son activité dans toutes les branches de l'activité humaine et respecte les principes suivants: une adhésion volontaire et ouverte à tous, une gouvernance démocratique, la participation économique de ses membres, la formation desdits membres et

la coopération avec les autres coopératives. Sauf dispositions spéciales à certaines catégories de coopératives, chaque membre coopérateur dénommé, selon le cas, "associé" ou "sociétaire", dispose d'une voix à l'assemblée générale. Les excédents de la coopérative sont prioritairement mis en réserve pour assurer son développement et celui de ses membres, sous réserve de l'article 16. » Ainsi, toutes les coopératives sont soumises à cette définition. ◦

1. Alliance coopérative internationale, 1895, révisés en 1995
2. Loi n°47-1775 du 10 septembre 1947
3. Loi n°2014-856 du 31 juillet 2014 - art. 24



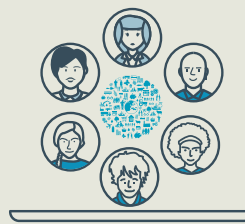
4^e PRINCIPE
AUTONOMIE
ET
INDÉPENDANCE



5^e PRINCIPE
ÉDUCATION,
FORMATION ET
INFORMATION



6^e PRINCIPE
COOPÉRATION
ENTRE LES
COOPÉRATIVES



7^e PRINCIPE
ENGAGEMENT
VERS LA
COMMUNAUTÉ





ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE



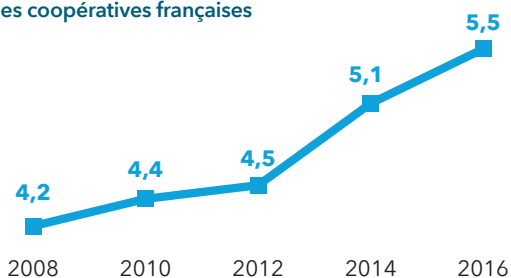
© Cetil

La contribution des coopératives françaises

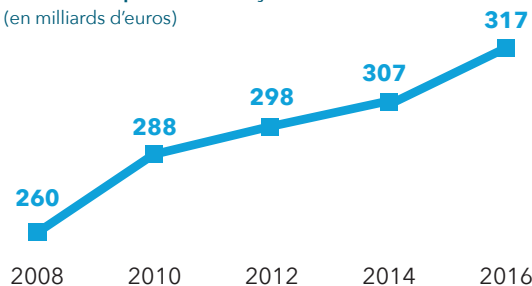
10 ANS DE CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Dans un contexte économique plus favorable – croissance du PIB, consommation des ménages et investissements en hausse, amélioration du pouvoir d'achat – les coopératives ont continué en 2016 de développer à la fois leurs emplois et leur sociétariat. Ensemble, les coopératives réunissent aujourd'hui plus de 27,5 millions de sociétaires (+ 6 % par rapport à 2014) et emploient 1 258 659 salariés (+ 3 % par rapport à 2014). La part des salariés travaillant dans les coopératives et leurs filiales est de 5,5 % dans l'emploi salarié global : cette dynamique est en hausse constante depuis 2008.

Part (%) de l'emploi salarié dans les coopératives françaises



Evolution du chiffre d'affaires cumulé dans les coopératives françaises (en milliards d'euros)



Contrairement aux entreprises classiques, **81% des plus grandes coopératives ont leur siège social en régions**, dans 51 départements et 27 secteurs d'activités

Le nombre d'entreprises coopératives reste stable depuis 2014 : elles sont 22 535 en 2016 pour 22 517 en 2014. Elles réalisent en 2016 un chiffre d'affaires cumulé de 317 milliards d'euros (+ 3 % par rapport à 2014) et confirment leur progression régulière depuis plus de dix ans.

TOUS LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

La coopérative est un modèle entrepreneurial qui s'applique à tous les secteurs d'activité : commerce, agriculture, industrie, artisanat, transport, banque, éducation, logement... Elles concernent notamment 70 % de l'activité banque de détail, 40 % de l'agro-alimentaire et 30 % du commerce de détail.

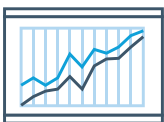
LES ENTREPRISES COOPÉRATIVES FRANÇAISES



22 500 ENTREPRISES
en 2016



1 260 000 SALARIÉS
en hausse constante
depuis 2008
(+3% depuis 2014).



**317 MILLIARDS
DE CHIFFRE D'AFFAIRES**
soit +3% depuis 2014
(en hausse
depuis 10 ans).

**27,5 MILLIONS
DE SOCIÉTAIRES**
soit +6% depuis 2014

**1 FRANÇAIS SUR 3
EST MEMBRE
D'UNE COOPÉRATIVE**



Le top 100

2018, DES COOPÉRATIVES FRANÇAISES



**LES GRANDES
COOPÉRATIVES
PERFORMENT !**

240,5 MILLIARDS D'EUROS
de chiffre d'affaires
cumulé

**26,7 MILLIONS
DE SOCIÉTAIRES**

880 000 SALARIÉS



Ancienneté moyenne des
entreprises du Top 100 :
48 ANS

6 coopératives
ont **PLUS D'UN SIÈCLE**



En France et à l'international,
les grandes coopératives sont
**DES RÉFÉRENCES SUR
LEURS MARCHÉS :**

**5 groupes coopératifs dans
le Top 15 des entreprises
françaises de l'agro-alimentaire**

> Terrena, Agrial, Tereos,
Sodiaal Union, Vivescia

**2 groupes coopératifs dans
le Top 6 des entreprises
françaises de distribution**

> E. Leclerc, Système U

**3 groupes coopératifs dans
le Top 5 des banques françaises**

> Crédit Agricole, BPCE,
Crédit Mutuel

**Les coopératives du Top 100 détiennent
plus de 320 marques et enseignes**
dans l'alimentation, l'optique, le bricolage,
les articles de sport, l'hôtellerie,
les titres prépayés etc.



Des exemples de leaders coopératifs :

INTERSPORT

Leader mondial de la distribution
d'articles de sport

GADOL OPTIC 2000

1^{er} réseau d'opticiens en France

BIOCOOP

1^{er} réseau de magasins bio en France

GROUPE UP

N°3 mondial sur le marché des titres
de services (ex Chèque Déjeuner)

ACOME

Leader européen de câbles
automobiles et fibre optique

COOP ATLANTIQUE

Près de 220 magasins de proximité,
dont 7 hypermarchés sous enseigne U,
dans le Centre-Ouest de la France.

ORCAB

4^e groupement national (en part de marché)
de négoce multispécialiste - matériau de construction
et fourniture de bricolage.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Super U, Crédit Mutuel,
Paysan Breton, Béghin Say,
Yoplait, Bannette, Francine,
Selectour, Delpéyrat, D'Aucy, Kryss, Majuscule,
Ethiquable, Moulin Roty, Best Western, Isigny,
Monsieur Meuble, ORPI... **soient toutes des
marques coopératives !**

Les Français ont une bonne image des coopératives*



82%
des Français
adhèrent
aux valeurs
coopératives



91%
des Français
ont une **bonne image
des entreprises
coopératives** et pensent
que leur développement
améliorerait la situation
du pays.

des Français
sont prêts à
**consommer plus de
produits issus ou
commercialisés par
les coopératives**



* Sondage Ifop commandé par Coop FR, avril 2016



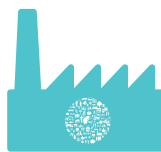
LES COOPÉRATIVES DANS LE MONDE



**1 MILLIARD
DE MEMBRES**



**3 MILLIARDS
DE PERSONNES
CONCERNÉES
DIRECTEMENT**



**2 MILLIONS
D'ENTREPRISES**



**250 MILLIONS
D'EMPLOIS DIRECTS
ET INDIRECTS**

Un phénomène mondial

Depuis la crise mondiale, on assiste à la renaissance des coopératives dans le monde, ou à la résurgence d'un modèle présent sur tous les continents. Le secteur coopératif est un secteur économique en bonne santé !

Considérées par les Nations Unies comme pouvant jouer un rôle majeur dans la lutte contre la pauvreté et la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD), les coopératives sont également des entreprises leaders sur les marchés nationaux et internationaux. Les 300 plus grandes coopératives et mutuelles dans le monde (27 pays) cumulent un chiffre d'affaires 2016 de 2 164 milliards de dollars (World Co-operative Monitor 2017), concentré essentiellement dans les secteurs de l'assurance (41 %), de l'agroalimentaire (30 %) et du commerce de détail (19%).

« Les coopératives jouent un rôle majeur dans la lutte contre la pauvreté et la réalisation des objectifs de développement durable. »

ONU, 1^{er} juillet 2017,
Journée internationale des coopératives

LES COOPÉRATIVES FRANÇAISES, RÉFÉRENCES MONDIALES

Les coopératives françaises sont des leaders au niveau mondial. La plus grande coopérative du monde est française (Groupe Crédit Agricole). Au total, 26 coopératives françaises figurent dans le classement des 300 plus grandes coopératives et mutuelles au niveau mondial¹ : six dans le Top 50 et onze dans le Top 100. Les secteurs représentés sont essentiellement la banque, l'agriculture et le commerce de détail.

> SECTEUR BANCAIRE

Le Crédit Agricole (1^{ère} position) est suivi par les deux autres groupes bancaires coopératifs, BPCE (7^e position) et Crédit Mutuel (8^e) qui figurent parmi les quatre premières banques coopératives mondiales.

> SECTEUR DE L'AGRICULTURE

17 coopératives françaises sont présentes dont quatre dans le Top 100 : Invivo en 80^e position et dans le Top 20 du secteur, Terrena en 83^e, Agrial en 88^e, et Sodiaal en 97^e.

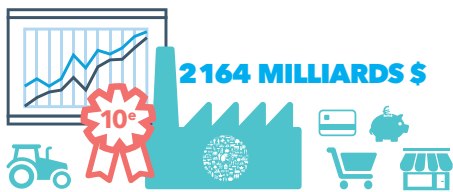
> SECTEUR DU COMMERCE DE DÉTAIL

Six coopératives françaises figurent dans le classement, dont trois dans les 100 premières : ACDLEC-E.Leclerc (11^e), Système U (24^e), et Astera (91^e) sont respectivement 2^e, 4^e et 15^e de leur secteur.

> AUTRES SERVICES

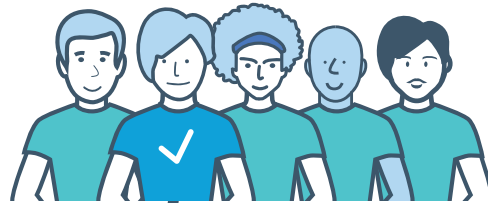
On retrouve également Selectour (155^e) en tête du Top 20 des autres services, qui place également en 7^e position l'Orcab (union de coopératives d'artisans).

1. World Co-operative Monitor 2017



2164 MILLIARDS \$

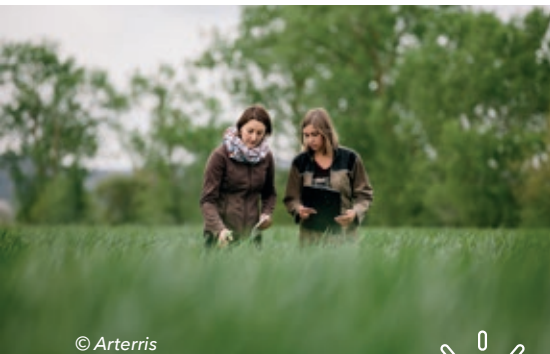
**LES 300 PLUS GRANDES
COOPÉRATIVES ET MUTUELLES
DU MONDE
= 10^E ÉCONOMIE MONDIALE**



**EN EUROPE,
1 PERSONNE SUR 5 EST
MEMBRE D'UNE COOPÉRATIVE,
soit plus de 17%
de la population.**



EUROPE



© Arterris



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les Nations Unies estiment que la vie de la moitié de la population de la planète dépend significativement des entreprises coopératives.

Les coopératives représentent près de 10% de l'emploi dans le monde, selon une étude du CICOPA².

La France est le premier pays en nombre de membres et clients et la deuxième économie coopérative au monde, en taux de pénétration (population totale/PIB du pays)³

2. Rapport du CICOPA « Coopératives et emploi », 25 septembre 2017

3. Rapport de l'ONU, « Mesurer la taille et la portée de l'économie coopérative », Avril 2014



**En Europe,
LA FRANCE EST LEADER en termes
de sociétariat, d'emploi et
de chiffre d'affaires**

**10 COOPÉRATIVES FRANÇAISES
FONT PARTIE DU TOP 30
des grandes coopératives
européennes**

EUROPE

- Près de
**180 000 ENTREPRISES
coopératives**
-
- Plus de
140 MILLIONS MEMBRES
-
- Plus de
4,5 MILLIONS SALARIÉS
-
- Près de
**1000 MILLIARDS D'EUROS
DE CHIFFRE D'AFFAIRES
(2014)**



MIEUX LES CONNAÎTRE :





**LA COOPÉRATION
EN FRANCE**

les chiffres 2016

TYPE DE COOPÉRATIVE	NOMBRE D'ENTREPRISES COOPÉRATIVES	NOMBRE DE SOCIÉTAIRES	NOMBRE DE SALARIÉS	CHIFFRE D'AFFAIRES en milliard(s) d'euros
Agricole	2 600 coopératives, unions et Sica 11 545 Cuma	3/4 des agriculteurs	165 000	85,9
Artisans	152 coopératives 187 établissements	30 976 entreprises	90 000	1,1
Transport	24	1 624 entreprises	64 287	0,105
Commerçants	97 coopératives 45 245 établissements 180 enseignes	32 590 entrepreneurs	546 769	150,3
Maritime	100	4 500 entreprises de pêche	1 265	0,7
Consommateurs	37 coopératives 400 établissements	900 000 consommateurs associés	5 767	1,300
Hlm	175	71 502 usagers	1 799	1,02 ⁴
Habitants	10	165 habitants	6	0,1
Scolaire	45 299	5 054 031 adhérents	116	N.s. ⁵
Scop	2 298	30 672 salariés associés	48 753	4,35
Scic	627	38 788 sociétaires	4 914	0,229 ⁶
Groupe Crédit Agricole	39 caisses régionales 2 462 caisses locales 7 000 agences	9 300 000 sociétaires	138 000	PNB ¹ : 30,4
BPCE Yc Caisse d'Épargne Yc Banque Populaire dont Groupe Crédit Coopératif	31 banques régionales (15 Banques populaires et 16 Caisses d'épargne) 8 000 agences 13 structures coopératives 114 agences	9 000 000 sociétaires 96 389 sociétaires	108 000 2 326	PNB ¹ : 24,2 PNB ¹ : 0,42
Groupe Crédit Mutuel	18 fédérations régionales et 6 banques fédérales ou interfédérales 2 107 caisses locales 5 846 agences et points de vente (filiales comprises)	7 700 000 sociétaires	81 657	PNB ¹ : 16,8
TOTAL	22 535²	27 660 206³	1 258 659	316,7

1. PNB : Produit Net Bancaire

2. Hors coopératives scolaires ; y compris caisses locales des banques coopératives (Crédit Agricole et Crédit Mutuel), y compris CUMA

3. Hors coopératives scolaires, avec estimation des agriculteurs à partir du chiffre issu du recensement agricole de 2010 : (3/4 * 604 000 = 453 000).

4. Données 2015

5. Non significatif

6. Selon les données économiques disponibles, soit 54 % des Scic



DOSSIER

“ LES COOPÉRATIVES
CONTRIBUENT AU
DÉVELOPPEMENT DURABLE
DE LEUR COMMUNAUTÉ DANS
LE CADRE D'ORIENTATIONS
APPROUVÉES PAR LEURS
MEMBRES ”

SEPTIÈME DES 7 PRINCIPES DE
L'ALLIANCE COOPÉRATIVE INTERNATIONALE,
DÉCLARATION SUR L'IDENTITÉ INTERNATIONALE
DES COOPÉRATIVES DE 1895,
RÉVISÉE EN 1995.

© Les Fermes de Figeac

Nouveaux besoins, nouveaux usages, nouveaux modes de vie : les coopératives toujours aux avant-postes

En matière d'innovation sociale, les coopératives ont toujours été en pointe. Les premières coopératives¹ ont inventé de nouvelles formes de travail et de consommation, elles répondent aujourd'hui aux nouveaux défis de la société, sur la transition écologique, la transition numérique, la jeunesse, la ruralité, l'alimentation, etc.

Au XXI^e siècle, les réponses sont certes différentes, mais toujours ancrées dans une démarche qui fait de la coopérative une réponse percutante aux défis posés par les évolutions de la société et les aspirations des citoyens. Quel que soit le secteur, la réponse peut toujours se décliner à la sauce coopérative. Petite ou grande taille, en ville ou à la campagne, dans des secteurs traditionnels ou dans des secteurs de pointe, dans le champ environnemental, social, économique ou sociétal, pour tous les âges, tous les métiers, tous les défis, la coopération apparaît, pour ceux qui l'éprouvent, comme une évidence. Démonstration par l'exemple !

1. - 1834, création de l'association
Les Bijoutiers en Doré, précurseurs
de la coopérative de production



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

La sphère coopérative se mobilise pour la planète

La transition est à l'ordre du jour. Écologique, énergétique et même solidaire, elle oblige à repenser nos modes de fonctionnement. Penser globalité et impact sur la planète est devenu une urgente nécessité.

UNE AFFAIRE DE CITOYENS

Est-ce un hasard si le seul fournisseur d'électricité 100% renouvelable en France est aussi le seul sous statut coopératif ? Enercoop, créée en 2005 sous forme de société coopérative d'intérêt collectif (Scic), regroupe aujourd'hui 27 000 sociétaires et sert 42 500 clients. Persuadée que l'enjeu énergétique passe par la mobilisation la plus large possible des citoyens, elle a fait le choix de créer des coopératives locales pour être au plus près des territoires - elles sont neuf aujourd'hui. Fanélie Carrey-Conte, directrice du pôle coopération d'Enercoop, est très claire là-dessus : « Nous souhaitons mettre les citoyens au cœur de notre modèle énergétique ».

DE LA « HAUTE VALEUR AJOUTÉE »

On ne fera rien sans les femmes et les hommes : leitmotiv des coopératives illustré dans le Lot par l'initiative prise par les Fermes de Figeac en matière

énergétique. Partie prenante d'un pôle territorial de coopération économique, la coopérative réunit 650 adhérents et emploie 155 salariés. À vocation initialement agricole, elle s'est peu à peu donné une véritable fonction d'animateur de son pays. Sa dernière initiative : la création d'un parc éolien réalisé grâce à un financement participatif qui a réuni 2 millions d'euros en trois mois. Auparavant, elle avait construit 400 toits solaires sur les hangars de ses agriculteurs adhérents. Comme le dit son président, Pierre Lafragette : « Nous voulons contribuer dans la durée, avec nos territoires, à la promotion d'une agriculture plurielle, gestionnaire du vivant, à haute valeur ajoutée, innovante, ouverte aux autres et au service de tous. » Laurent Causse, responsable du service énergie, résume : « C'est à travers des démarches collectives, mutualisées, que nous avons pu permettre au plus grand nombre d'agriculteurs et d'adhérents de participer à ce projet. Et c'est grâce à cette démarche groupée que le résultat net pour l'agriculteur est bien supérieur à ce qu'il aurait pu attendre s'il avait eu une démarche individuelle. »

INNOVER JUSQU'AU DERNIER KILOMÈTRE

À Toulouse, c'est une société de vélo taxi, la Scic AlternMobil, qui affiche une triple ambition : éco-responsabilité (pour la réduction de l'empreinte carbone), insertion (embauche de personnes en



MIEUX LES CONNAÎTRE :

enercoop

L'énergie militante

www.enercoop.fr



www.sicaseli.fr



www.altermobil.net

Rendre la mer plus propre

La Coopération Maritime, association de 100 coopératives du domaine maritime employant 1200 salariés et représentant une flotte de plus de 1200 navires (ce qui représente l'essentiel de la pêche artisanale française), s'est lancée dans un travail de longue haleine sur la question des déchets marins. Après un diagnostic de ce que représentent les déchets issus de la pêche (filets, chaluts, flotteurs, casiers, etc.), il s'agit d'améliorer la gestion de ceux-ci et de créer ou développer des filières locales de recyclage dans l'optique d'une économie circulaire. Si les pêcheurs sont ainsi producteurs de déchets, ils en sont aussi collecteurs, ramenant dans leurs filets de nombreux plastiques issus des autres utilisateurs de la mer. Raison de plus pour structurer une démarche qui rendra demain la mer plus propre et créera en aval une activité créatrice de richesse et d'emploi.

PECHPROPRE

> www.pechpropre.fr



TROIS QUESTIONS À...

Arnaud Berger

Directeur prospective, économie verte
et RSE du groupe BPCE

www.bpce.fr



« Les banques coopératives
sont au cœur de l'enjeu
du financement de la transition
énergétique »

*Comment les banques coopératives abordent-elles
la question du développement durable ?*

Longtemps les préoccupations liées au développement durable (le social, l'environnement, l'éducation, la santé, la culture) étaient appuyées par la philanthropie. Leur traduction dans le champ économique, s'est faite par l'émergence d'une demande locale et diffuse de consommateurs affinitaires. Les banques coopératives ont anticipé et amplifié ce mouvement par une réponse « métier », créant dès 1990 les premiers prêts écologiques et des pratiques sociétales internes souvent pionnières. Aujourd'hui l'ère pionnière est révolue : nous avons à accompagner la massification d'une demande qui n'est plus seulement d'origine militante.

Quelles spécificités peuvent offrir les banques coopératives ?

Leur modèle économique « patient », assis sur un capital de long terme, explique leur capacité à être pionnières dans le financement de la transition énergétique. Ce rôle est toujours important car tandis que les négociations autour du climat se passent au niveau international, les investissements bas-carbone se situent aux deux-tiers dans les territoires et sont portés par des TPE-PME. C'est dire que l'essentiel se joue à ce niveau. Ne pourront gagner que les régions qui sauront s'organiser avec le tissu économique local ! Le secteur bancaire coopératif est donc le mieux placé pour répondre aux besoins du secteur.

Et en ce qui concerne l'emploi ?

Il y a également un enjeu sur l'emploi. Dans les grandes entreprises, il faut un chiffre d'affaire de 350 000 € pour générer un emploi. Dans les TPE-PME, il suffit d'un chiffre d'affaires de 50 000 €. C'est donc encore au niveau local qu'existent les plus grands gisements d'emploi. Or, que ce soit en France ou en Europe, les banques de proximité comme les Banques Populaires, les Caisses d'Épargne, le Crédit Mutuel et le Crédit Agricole ont un rôle central dans le financement des marchés locaux.

« Nous voulons
contribuer dans la durée,
avec nos territoires,
à la promotion d'une
agriculture plurielle,
gestionnaire du vivant,
à haute valeur ajoutée,
innovante, ouverte aux
autres et au service
de tous. »

Pierre Lafrayette, président des Fermes de Figeac

difficulté) et circuits-courts (fournisseurs locaux). Pour cela, un outil idéal : le vélo ! Il lui permet de tenir ses engagements et de développer un service de livraison au dernier kilomètre dans l'agglomération de Toulouse et, depuis peu, à Nice et Montpellier. Une activité qui l'oblige à l'innovation permanente : « La plupart du temps, les solutions techniques à la réalisation de nos projets n'existent pas encore. Nous sommes donc en permanence en veille technologique ! » ◦



ÉCONOMIE NUMÉRIQUE ET COLLABORATIVE

Petits clics pour grandes causes

© Scity

« Si le modèle coopératif a été capable de participer à la mise en œuvre de nombreuses mutations par le passé, la question est de savoir comment il peut le faire aujourd'hui, face à de nouveaux enjeux comme celui du numérique ».

À cette interpellation de Pascal Canfin, directeur général du WWF¹, les coopératives peuvent déjà répondre avec des actions très concrètes.

NUMÉRIQUE COOPÉRATIF

Scity (prononcez S-City) est une Scop qui met au service de projets à impact social ou environnemental des innovations numériques. « Nous voulons proposer un numérique plus ouvert et inclusif » résume son directeur, Arnaud Delcasse, heureux récipiendaire du premier prix européen des jeunes coopérateurs du concours MyCoopStory¹.

Concrètement ? Sa première réalisation est *Ridygo*, un service de covoiturage qui met instantanément en relation les usagers effectuant des trajets similaires, répondant ainsi au besoin de flexibilité qui freine l'adoption du covoiturage pour les petits

trajets réguliers. De plus, le modèle économique mis en place permet aux personnes en situation de précarité de se déplacer gratuitement. Opérationnel sur la région PACA, avec plus de 4 000 utilisateurs, le service est appelé à se diffuser. Autre projet : un Chèque covoiturage à l'image des Chèques déjeuner.

L'INNOVATION À VISAGE HUMAIN

Du côté des banques coopératives, la révolution digitale a été intégrée depuis longtemps. Mais comment ? « On ne fait pas de l'innovation pour l'innovation » explique Jean-Marie Malherbe, directeur général adjoint à la Fédération nationale du Crédit Agricole. « Il faut savoir pourquoi on le

1. - Planète coopérative :
les coopératives pour
un monde meilleur,
13-14 septembre 2017, Paris



« Pour un groupe coopératif, l'innovation n'est pas que technologique. Elle est tout autant une démarche. »

Jean-Marie Malherbe,
directeur général adjoint
à la Fédération nationale
du Crédit Agricole



MIEUX LES CONNAÎTRE :

scity
coop
www.scity.coop

ridygo
www.ridygo.fr

LE VILLAGE
www.levillagebyca.com
www.creditagricole.info

fait et coller au plus près des besoins de nos clients et de nos sociétaires. Pour le Crédit Agricole, l'innovation n'est pas que technologique. Elle est tout autant une démarche et peut être une innovation sociale. Un exemple ? Nous avons mis en place il y a 20 ans des "Points Passerelle" pour être à l'écoute des sociétaires en situation difficile. Il en existe environ 80 sur nos territoires et 100 000 personnes en ont déjà bénéficié. » Une innovation à visage humain en quelque sorte. Autre condition pour réussir l'innovation : s'associer. C'est l'esprit des "Villages by CA" que le Crédit Agricole définit comme un écosystème où se retrouvent, sous le patronage de la banque, start-ups et grandes entreprises partenaires. Ancrés dans nos régions, ils sont aujourd'hui 17 et seront bientôt une trentaine. Ces lieux de vie regroupent des acteurs locaux qui contribuent dans une démarche d'open innovation à l'économie des territoires. o



© Village by CA

Laurence Ruffin

Directrice générale de la Scop Alma,
initiatrice de CoopVenture
www.coopventure.fr

« Il faut réinjecter du coopératif dans le numérique ! »

Qu'est-ce que CoopVenture ?

C'est un fonds d'investissement et un accélérateur initié par le mouvement coopératif et French Tech in the Alps pour répondre aux besoins de start-up qui ne veulent pas se faire racheter au bout de trois ou quatre ans sous la pression de leurs investisseurs de départ. Nous rencontrons souvent des créateurs qui recherchent des financements pour démarrer une activité gourmande en capital et risquée mais qui ne trouvent pas dans le circuit bancaire classique une solution de financement adaptée. C'est pour eux que la CG Scop et deux coopératives (Digital Grenoble et Alma) ont créé avec d'autres partenaires CoopVenture.

Quel est l'enjeu ?

Ce que nous proposons est une forme alternative de création de start-up qui s'inscrit dans la durée. C'est pourquoi nous l'appelons un fonds d'investissement « patient ». Nous voulons que l'activité s'ancre dans son territoire, que les emplois restent en France, que les savoir-faire et la valeur ajoutée de ces créateurs ne partent pas ailleurs. Et cela permettra aussi de promouvoir des plateformes collaboratives réellement coopératives. Pour tout cela, il y a un véritable enjeu à réinjecter du coopératif dans le numérique !

Qui pourra en bénéficier ?

Toutes les start-up qui appuient leur développement sur le numérique, dès lors qu'elles veulent aussi impliquer leurs salariés dans leur gouvernance et qu'elles s'inscrivent dans une démarche de pérennité de l'activité. Et cela dès 2018 !





De nouvelles alliances, du champ à l'assiette

© Limagrain

Le défi d'une production alimentaire saine pour le consommateur, respectueuse de l'environnement et qui permet au producteur de vivre de son activité oblige à de nouvelles alliances dans la chaîne production-distribution-consommation. Les questions qui se posent au producteur et au distributeur ne peuvent pas être dissociées. Réponses croisées de Michel Prugue (président de Coop de France et du groupe coopératif Maisadour) et de Serge Papin (PDG de Système U).

Comment réagissez-vous aux nouvelles demandes des consommateurs ?

Serge Papin : Un commerçant doit être à l'écoute des évolutions du comportement de ses clients sinon il risque à terme de se retrouver en décalage. En ce qui concerne le commerce alimentaire, nous vivons actuellement une évolution très forte des attentes de nos clients. Le citoyen, également consommateur, prend conscience des conséquences de la consommation « volumique », c'est-à-dire uniquement motivée par la quantité et le prix bas. Sensibilisé par les médias, le consommateur s'interroge sur les répercussions de ses habitudes de consommation sur le plan de sa santé et de son environnement. Chez Système U, nous avons rapidement intégré cette nouvelle donne et nous avons décidé d'agir en prenant des engagements concrets.

Michel Prugue : C'est vrai que les attentes des citoyens influent de plus en plus sur l'orientation de notre agriculture, quelquefois même de manière irrationnelle ou avant-gardiste. À nous de vérifier qu'il y a bien un marché et que les consommateurs sont au rendez-vous. Déjà 550 coopératives agricoles sont engagées dans le bio ; nous sommes à la fois dans les circuits courts et dans les circuits longs ; tout en produisant local, nous pouvons vendre à l'international. Cette relation au consommateur est à double sens car, de plus en plus urbain, il est souvent éloigné des réalités de la production agricole. Pour Coop de France, il est important de redonner un sens au prix des produits alimentaires en mettant en place des actions pédagogiques auprès des consommateurs et de développer un discours différent qui ne se base pas uniquement sur celui du prix.

Quels moyens vous donnez-vous pour répondre à ces attentes ?

Michel Prugue : En juin dernier, nous avons lancé notre nouvelle plateforme digitale, qui cible prioritairement le grand public et les consommateurs. Nous voulons promouvoir la différence coopérative. Pour ce faire, nous avons choisi d'être très concrets : c'est la démonstration par la preuve. Les consommateurs veulent en effet connaître la provenance de leur alimentation. Or la coopérative, propriété de ses agriculteurs adhérents, permet ce lien du producteur au consommateur. Cette stratégie de différenciation



MIEUX LES CONNAÎTRE :



www.lacooperationagricole.coop



www.maisadour.com



www.magasins-u.com



« C'est l'addition de « gestes » d'actions individuelles qui construit et concrétise notre engagement. »

Serge Papin, PDG de Système U

Circuit court et direct

En 2005, six producteurs décident de créer un marché "en direct de nos fermes" à côté de Strasbourg. C'est ainsi que naît la coopérative Hop'la autour de trois principes : une offre alimentaire locale ; pas d'achat-revente ; respect de la nature et des saisons. Aujourd'hui, ils sont 29 adhérents (dont 16 agriculteurs) et 17 salariés. Ils reçoivent de 300 à 700 clients par jour qui viennent s'approvisionner en boucherie, boulangerie, fleurs ou primeurs. Le circuit court ainsi créé tisse aussi du lien sur et avec son territoire. C'est essentiel pour Patrick Messer, son président : « *Un point de vente direct collectif, ce n'est pas un business, c'est une relation.* » En prélevant le moins possible pour que le retour au producteur soit maximum, Hop'la veut consolider le tissu agricole local et a même généré de nouvelles vocations autour d'elle : « *Grâce à Hop'la, trois fermes se sont réorientées vers la vente directe et, au sein même des familles, l'optimisme insufflé par la coopérative a donné l'envie aux plus jeunes de s'orienter vers l'agriculture et d'assurer ainsi la pérennité des exploitations.* »



> www.hopla-ferme.fr

exprime ce que nous, coopératives agricoles et agroalimentaires, nous apportons de plus, de mieux, de différent aux consommateurs mais aussi à la société, à l'économie des territoires et bien entendu aux agriculteurs-coopérateurs.

Serge Papin : Parmi les réponses que nous avons mises en place, nous avons décidé de supprimer des ingrédients issus de substances polémiques sur nos Produits U. Dans nos relations avec le monde agricole, nous développons des contrats tripartites permettant une transparence sur la rémunération de tous les acteurs. Pour la qualité de nos constructions, nous intégrons des dispositifs pour limiter l'impact sur l'environnement, etc. Nous pensons que c'est l'addition de « gestes » d'actions individuelles qui construit et concrétise notre engagement. Quel que soit son poste ou sa fonction, chacun doit avoir conscience qu'il a un rôle à jouer et que ce n'est pas seulement un domaine réservé aux spécialistes.

Être une coopérative engage-t-il davantage ?

Serge Papin : Notre organisation coopérative rend tout ceci plus aisé car chaque coopérateur,

exploitant local de son magasin, peut prendre les initiatives les plus adaptées à son contexte. Ce qui est également une source d'émulation très profitable à tous.

Michel Prugue : Au sein des filières agricoles et alimentaires, les entreprises coopératives sont le seul lieu où la création de valeur et son partage font l'objet de décisions démocratiques, animées par une réelle volonté de transmission. Le lien fort du groupe coopératif Maisadour au terroir nous impose des règles d'approvisionnement, de production et de distribution adaptées et spécifiques. Dans une économie mondialisée marquée par la compétition sur les coûts de production et le dumping social et monétaire, notre ancrage territorial est un atout différenciant majeur au service de l'alimentation durable. ◦

« Dans une économie mondialisée, notre ancrage territorial est un atout différenciant majeur au service de l'alimentation durable. »

Michel Prugue, président de Maisadour et de Coop de France





ENTREPRENEURIAT



© Grap

Un pour tous, tous pour un

La formule coopérative s'adapte à de nombreuses formes d'entrepreneuriat, liant avec talent ce qu'on oppose trop souvent : épanouissement personnel et créativité individuelle avec dynamique et solidarité collectives.

CONSTELLATION À TAILLE HUMAINE

C'est autour d'un même projet que le Grap, installé en région lyonnaise, a réuni des entrepreneurs individuels ou des collectifs d'entrepreneurs : la transformation et la distribution d'une alimentation bio et locale. Pour cela, le Groupement régional alimentaire de proximité est à la fois une Scic et une coopérative d'activité et d'emploi.

constituée dessine une constellation régionale autour de l'alimentation saine qui n'a pas vocation à grossir indéfiniment, mais plutôt à essaimer, de façon à conserver une taille humaine propice à une gouvernance collective et partagée.

MUTUALISATION

Autre lieu, autre style. C'est à Paris que le Pôle des Gouttes d'Or de la mode et du design est installé. Il est composé de deux entités : l'association des professionnels de la mode et du design et la coopérative d'artisans *La Fabrique de la Goutte d'Or* qui regroupe neuf ateliers de ce quartier parisien où l'économie informelle est endémique... Le projet affiche une expertise dans les métiers de la mode et du textile et la volonté de faire monter en compétence les artisans couturiers du quartier.



MIEUX LES CONNAÎTRE :



www.grap.coop



www.madeingouttedor.paris

**Christophe Mostaert**

Président de Sport 2000

www.sport2000.fr

« La coopérative permet à chacun de grandir »

Comment est organisé Sport 2000 ?

Sport 2000 est une enseigne spécialiste multi-sports sous forme de coopérative de commerçants. Nous sommes plus de 400 adhérents et représentons près de 600 magasins en France. Ce modèle permet à chacun de rester maître de son ou ses magasins tout en bénéficiant de la force d'un groupe coopératif, d'être patron tout en étant associé à la structure de tête.

Qu'est-ce qui est partagé au sein de la coopérative ?

La coopérative dispose d'une petite centaine de permanents, des spécialistes très techniques qui sont au service de tous pour répondre aux questions pratiques qui se posent sur le terrain, dans les magasins. Nous travaillons beaucoup par commissions, toujours en tandem avec des adhérents et des permanents. Ensemble, ceux-ci définissent les besoins, réfléchissent aux solutions, puis les testent dans les magasins de quelques adhérents. La proposition peut ensuite irriguer les autres membres du réseau et, par capillarité, enrichir le fonctionnement de chaque magasin. De la même manière nous avons créé un « G 20 », groupe qui réunit les 20 plus gros adhérents de la coopérative, qui se veut un laboratoire où l'on réfléchit et teste des méthodes nouvelles qui, après validation, peuvent être mises au service de l'ensemble du réseau.

En quoi ce modèle permet-il à chacun d'évoluer ?

En règle générale, les adhérents sont des entrepreneurs qui ne sont pas bardés de diplômes et qui, comme moi, sont souvent des autodidactes. Être un coopérateur intelligent, c'est comprendre que votre intérêt personnel, celui de votre magasin, réside dans le fait de faire avancer le collectif. La coopérative permet cela car elle n'a pas un fonctionnement purement descendant. Au contraire, chacun peut participer à l'évolution du réseau. C'est le défi de la coopérative : faire preuve d'intelligence, d'humilité et de patience, être dans l'échange constant, ne pas chercher des solutions uniques. En un mot : permettre à chacun de grandir avec et grâce aux autres.



© Les Gouttes d'Or de la mode et du design

Reconnu sous la forme d'un pôle territorial de coopération économique (PTCE), il réunit en plus près de 40 professionnels, créateurs et petites mains, designers et couturiers. Des marchés prestigieux ont été décrochés grâce à cet outil de production collaboratif qui se définit comme une véritable plateforme de services pour les marques qui souhaitent développer une production "made in Goutte d'Or". Comme l'explique le coordinateur, Christian Pechereau, « notre moteur principal réside dans la mutualisation d'actions que les professionnels ne pourraient gérer seuls et où l'organisation collective trouve toute sa pertinence économique. »

« Notre moteur principal réside dans la mutualisation d'actions que les professionnels ne pourraient gérer seuls et où l'organisation collective trouve toute sa pertinence économique. »

Christian Pechereau, coordinateur du Pôle Les Gouttes d'Or de la mode et du design.



TERRITOIRES



Le hors sol ? Connais pas !

L'économie coopérative est ancrée dans les territoires. Que ce soit en ville ou en milieu rural, elle répond à des objectifs aussi divers que le logement, l'alimentation ou le service à la personne... Des activités non délocalisables... et dont les besoins sont grandissants.

PROXIMITÉ

Là où l'isolement et la faible densité ont tendance à distendre les liens, l'existence de lieux de rencontres et d'échanges est primordial. Au fin fond de la Lozère par exemple. Nous sommes à Pied-de-Borne, 200 habitants, 7 habitants au km²... C'est là qu'est née en 2012 Ma Coop La Vie au Vert. L'épicerie du village venait de fermer et des habitants ne pouvaient se résoudre à devoir aller faire leurs courses à 10 ou 20 kilomètres et regarder leur village mourir. Ils créent une association et réinventent en quelque sorte le "point Coop" qui existait autrefois.

Aujourd'hui, sous statut de coopérative de consommateurs, la petite supérette réunit 40 sociétaires, 150 foyers adhérents, fait travailler 4 salariés, est ouverte 7 jours sur 7 et offre plus de 1500 références de produits dont la moitié en bio, local et de saison ! Son président, Cyrille Souche explique : « *Nous travaillons en direct avec les producteurs et depuis notre ouverture des maraîchers se sont installés dans le village.* » Même s'il regrette encore qu'ils ne soient pas assez nombreux dans la vallée à jouer le jeu du "garde-manger local", il est persuadé que maintenir un commerce de proximité est essentiel pour le territoire : « *Faire ses courses à la coopérative, c'est encourager l'économie locale, la création d'emplois de proximité et soutenir les producteurs du pays.* »



Ma Coop La Vie au Vert © Florence Moncenis

LOGEMENT, UNE AFFAIRE DE VOISINAGE

Cette recherche de proximité est tout aussi vitale au cœur des métropoles. Ce n'est pas un opérateur de logement francilien comme Coopimmo qui dira le contraire. Engagée depuis de nombreuses années dans l'accession sociale à la propriété, la coopérative, créée en 1954, s'investit depuis trois ans dans plusieurs démarches d'habitat participatif. 25 logements à Vitry-sur-Seine, 2 terrains à Paris et bientôt d'autres à Montreuil, Bagnolet, La Verrière... Coopimmo est derrière la première coopérative d'habitants, un statut tout neuf qui date de la loi ALUR de 2014, avec Utop, un habitat participatif dans le XX^e arrondissement. Besoin de connaître ses voisins, de partager plus qu'une cage d'escalier, de recréer de la convivialité et de la solidarité,



MIEUX LES CONNAÎTRE :



www.cdurable.info/
-Ma-Coop-La-Vie-au-Vert



www.coopimmo.com



www.cooperativechamarel.wordpress.com

www.artisansadomicile.net

les habitats participatifs inventent une nouvelle façon d'habiter, plus coopérative. Pour Christian Chev , pr sident de Coopimmo, ces demandes ne tombent pas dans l'oreille d'un sourd : « On est en train de r activer un mouvement citoyen port  par les valeurs coop ratives. » Une sorte de r g n rescence qui permet de « construire du vivre ensemble » et d'innover avec la cr ation d'un organisme foncier solidaire (OFS : autre innovation de la loi ALUR) initi  par Coopimmo et les coop ratives HLM d' le-de-France. Et, logiquement, cet OFS s'est constitu  lui-m me en coop rative.

VIVRE ET VIEILLIR ENSEMBLE

Vivre ensemble, c'est aussi une affaire de g n ration. Comment vieillir sans tomber dans l'isolement et l'indiff rence ? Quelle alternative   la maison de retraite ? Comment vivre mieux et autrement ?   Vaulx-en-Velin, c'est autour d'un noyau d'enseignants, un parent d' l ve et des infirmi res que s'est constitu e la coop rative d'habitants Chamarel. Lanc  en 2009 le projet s'est concr tisi  en 2017 avec les premiers emm nagements. Le b timent  cologique, isol  avec de la paille, accueille 18 personnes,  g es de 55   73 ans, dans 16 appartements. « Il s'agit d'avoir des tranches d' ge diff rentes et de pouvoir ainsi accueillir de nouveaux coop rateurs dans l'avenir » r sume Jean Sintes, un des membres de l' quipe. « Le lieu est con u et am nag  pour qu'il soit ouvert, disponible   d'autres groupes et qu'il nous permette de poursuivre notre participation   la vie locale (associative, culturelle, etc.) ». Une fa on d' tre un citoyen actif et ins r  dans sa ville jusqu'au bout de la vie. La Carsat, la MGEN, AG2R La Mondiale, la ville, la m tropole et la R gion l'ont bien compris qui ont soutenu l'op ration men e avec un bailleur social.

SILVER COOP RATION

Du fait de l'allongement de l'esp rance de vie et de l'arriv e des enfants du baby boom   la retraite, l'enjeu du vieillissement est devenu majeur et les entreprises de services   la personne sont appel es   se d velopper. L  encore, il existe une solution coop rative avec les soci t s coop ratives artisanales de services   la personne. La coop rative qui b n ficie des agr ments l gaux indispensables pour exercer cette activit  fait appel   ses entreprises soci taires pour assurer les services demand s. Ces coop ratives ont vocation   d velopper une offre multi-services en associant les artisans de diff rents m tiers et proposer ainsi une offre plus globale   leurs clients. Beaucoup d'entre-elles se sont regroup es sous une marque collective « Artisans   domicile ». Depuis 2015, ces coop ratives se sont regroup es au sein de la F d ration des coop ratives artisanales de services   la personne (FCASAP). Un bon exemple d'intercoop ration ! ◦

« Faire ses courses   la coop rative, c'est encourager l' conomie locale, la cr ation d'emplois de proximit  et soutenir des producteurs du pays. »

Cyrille Souche, pr sident de Ma Coop La Vie au Vert



La finance locale

Pour les banques coop ratives, l'enracinement dans les territoires est tr s important et chaque  tablissement coop ratif peut l'illustrer par ses activit s. En effet, les banques coop ratives assurent globalement le financement de pr s de 75% des  conomies locales.

Au Cr dit Mutuel, cet ancrage territorial s'exprime au sein de chaque caisse locale urbaine ou rurale o  se prennent la plupart des d cisions permettant d'apporter des r ponses rapides et personnalis es aux besoins des soci taires (pr s de 90% des d cisions de cr dit) et o  se r unissent les 24 000 administrateurs  lus. Elles s'impliquent directement notamment pour soutenir la cr ation d'emplois et la cr ation d'entreprises. Elles m nent  galement des actions de solidarit  et de partenariat avec les associations. Les Caisses d'Epargne ont ainsi d velopp  les parcours confiance pour accompagner les clients vuln rables, faciliter la recherche d'emploi ou la cr ation de petites entreprises. Ces objectifs sont aussi partag s par les Points Passerelle du Cr dit Agricole et les associations et fondations Cr avenir cr ees par le Cr dit Mutuel, et dans tous les partenariats d velopp s avec l'Adie, les plateformes locales d'insertion, Initiative France et les fonds territoriaux France Active.

Avec son livret d' pargne « Coop ration pour ma r gion », lanc  par le Cr dit Coop ratif en 2016, c'est l' pargnant qui d cide de la r gion dans laquelle il souhaite voir investir son argent et qui re oit chaque ann e un bilan de l'utilisation de son  pargne.



ÉDUCATION ET JEUNESSE



Il n'y a pas d'âge pour être co

Le modèle coopératif séduit toujours. À côté des « vieilles » coopératives qui prouvent la durabilité du modèle, de jeunes pousses démontrent sa pertinence auprès d'un public qui se renouvelle et souhaite donner du sens à son action. La jeunesse aspire à travailler autrement. Et si on commençait par insuffler la coopération dès le plus jeune âge, voire aux premiers gazouillis ?

DE LA CRÈCHE...

Plusieurs crèches ont été créées ces 10 dernières années sous forme de Scop mais également sous forme de Scic afin d'associer tous les bénéficiaires et répondre aux nouveaux besoins. Le mode de garde est souvent confronté à des horaires mal adaptés, qui ne favorisent pas l'insertion sociale des femmes, surtout dans les quartiers prioritaires. C'est le point de départ de la création de la Scop E2S il y a 5 ans, à Montreuil (Seine-Saint-Denis). Sa réponse ? La mise en place d'une crèche itinérante, qui s'établit deux jours par semaine à Montreuil et à Bondy, une garde éphémère en semaine dans les centres sociaux ou des garderies événementielles lors de journées portes ouvertes des missions locales. Avec la création en avril 2017 de Coop Petite Enfance, réseau national des coopératives en enfance, E2S et d'autres crèches coopératives espèrent bien développer de nouveaux projets dans toute la France.

... À L'ÉCOLE

Ce n'est pas l'Office central de coopération à l'école (OCCE) qui dira le contraire, la coopération commence dès le plus jeune âge ! L'institution

(elle existe depuis près de 90 ans !) est bien connue pour la Semaine de la Coopération à l'École qu'elle a co-organisée de 2003 à 2016 chaque année avec Coop FR.

Depuis 2017, les deux partenaires ont été rejoints par L'ESPER (L'Economie Sociale Partenaire de l'École de la République), s'ouvrant ainsi au monde de l'économie sociale et solidaire avec la première édition de la Semaine de l'ESS à l'École. Mais cette manifestation n'est que la pointe d'un iceberg constitué de plus de 50000 coopératives scolaires ! Son crédo, l'OCCE le résume d'une phrase du pédagogue André de Peretti : « *Apprendre avec les autres, par les autres, pour les autres et non pas seul contre les autres !* » La formation à la coopération est sa fonction première. Elle organise ainsi plus de 100000 journées de formation chaque année au plus près des élèves et des enseignants, mariant en pratique pédagogie et coopération.

GRAINES DE COOPÉRATEURS

Les initiatives ne manquent pas pour faire découvrir le modèle aux jeunes générations et répondre à cette antienne : « *On ne parle pas assez*



opérateur

Mission promotion

À France Groupements, la fédération des groupements de transport, on est persuadé de la pertinence du modèle coopératif pour les professionnels du transport, même si tous ses adhérents n'ont pas encore fait le pas de l'adoption de ce statut. « C'est pourtant, explique Anne-Charlotte Donse, sa déléguée générale, une solution intelligente et adaptée au XXI^e siècle ». D'où l'effort de la fédération pour promouvoir un système encore trop méconnu dans le secteur. Anne-Charlotte Donse prend donc régulièrement son bâton de pèlerin et, en partenariat avec un organisme de formation du transport, va expliquer ce qu'est une coopérative et de manière plus générale l'ESS auprès des jeunes. « Ils découvrent surpris qu'ils sont entourés de coopératives qu'ils connaissent mais dont ils ignoraient le statut ! » Elle s'adresse, dans le cadre de masters, à des étudiants qui seront demain de futurs dirigeants. « Ils auront peut-être envie de modifier leur structure et pour cela il faut qu'ils sachent ce que la coopérative peut leur apporter ! » Une manière également de revaloriser un métier qui n'a pas toujours une très bonne image.



> france-groupements.com



© Promotrans

de coopération dans les cursus d'enseignement ! » Pour infuser de l'esprit coopératif auprès des nouvelles générations, des acteurs locaux et le réseau de coopératives d'activité et d'emploi Coopérer pour entreprendre a importé du Québec l'expérience des Coopératives Jeunesse de Service (CJS). Nelly Lechaplain, déléguée générale des CJS, explique : « Le principe est simple : des jeunes de 16 à 18 ans mettent sur pied leur propre coopérative de travail afin d'offrir des services au sein de leur quartier tout au long de l'été. Ils s'initient au fonctionnement démocratique d'une entreprise, à l'organisation collective du travail, à la gestion coopérative et au fonctionnement du marché. Ils prennent conscience de leurs capacités et développent leur pouvoir d'agir. » Une vraie coopérative donc, qui, même si elle est éphémère, offre des services réels et génère de vrais salaires.



Coopératives Jeunesse de Service - CJS © Alex Giraud

« On ne parle pas assez de coopération dans les cursus d'enseignement ! »

Nelly Lechaplain,
déléguée générale des CJS

Une expérience grande nature expérimentée en 2013, reconnue en 2015 par le label « La France s'engage » et qui a vu 47 CJS rassemblant 600 jeunes se créer en 2017 !

Le Mouvement Scop a lui aussi ramené du Québec l'idée de Campus coopératives : permettre à une trentaine de jeunes de 18 à 35 ans de découvrir et tester durant une semaine intensive pendant l'été la création d'une entreprise coopérative. "L'école internationale d'été des jeunes créateurs de coopératives" (c'est son nom officiel), conçue en partenariat avec l'Université de Poitiers, a permis, depuis sa création en 2012, à 90 jeunes d'approfondir leur connaissance des coopératives. Mais attention ! Quand on goûte à la coopération, on a toutes les chances de ne plus pouvoir s'en passer et d'avoir beaucoup de mal à revenir à un fonctionnement classique...

La coopération est un virus dont on ne pourra pas se débarrasser. Mais n'est-ce pas justement l'objectif de toutes ces initiatives ? ◦



MIEUX LES CONNAÎTRE :



1



2



3



4



5



1. © Hyper U Coop Atlantique / 2. © La Savoisienne / 3. © Moulin Roty / 4. © Coop Chevenceaux / 5. © Motion Twin / 6. © Le Marché de Phalempin / 7. © Les Menuisiers du Rhone / 8. © Les Halles de l'Aveyron / 9. © Caisse d'Epargne (Vincent Ferlicq/FNCE)

6



7



8



9





Un paysage coopératif multiple

Les coopératives se regroupent en différentes familles. La typologie la plus simple tient compte de deux critères : qui est l'associé, membre de la coopérative et détenteur d'au moins une part du capital ? Quelle est l'activité exercée ?

On distingue ainsi :

- **Les coopératives d'entreprises (p.26)**

Les associés sont des entrepreneurs (coopératives agricoles, coopératives maritimes, coopératives d'artisans, coopératives et groupements de transporteurs, coopératives de commerçants).

- **Les coopératives d'utilisateurs ou d'usagers (p.31)**

Les associés sont les utilisateurs des biens et des services produits (coopératives de consommateurs, coopératives scolaires, coopératives HLM et coopératives d'habitants).

- **Les coopératives de production (p.34)**

Les associés des Sociétés coopératives et participatives (Scop) ou des Coopératives d'activité et d'emploi (CAE) sont les salariés.

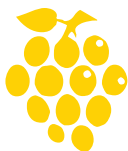
- **Les coopératives multisociétaires (p.36)**

Les Sociétés coopératives d'intérêt collectif (Scic) associent plusieurs parties prenantes (dont a minima les salariés et les bénéficiaires de l'activité).

- **Les banques coopératives (p.37)**

Les associés sont les clients ou sociétaires : bénéficiaires de services de paiements, déposants ou emprunteurs.





les coopératives agricoles



2600 COOPÉRATIVES, UNIONS ET SICA

11 545 CUMA

165 000 SALARIÉS
(+3% DEPUIS 2014)

85,9 MILLIARDS D'EUROS DE CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ
(+1,3% DEPUIS 2014)

40% DE L'AGRO-ALIMENTAIRE FRANÇAIS



Une coopérative agricole est une entreprise créée par des agriculteurs pour valoriser et vendre ensemble leurs produits agricoles. Ainsi, les agriculteurs sont à la fois les propriétaires de leur coopérative et ses fournisseurs en productions animales ou végétales. Les agriculteurs se regroupent aussi pour créer des coopératives de services : utilisation de matériel agricole en commun, insémination des animaux. Ces sociétés de personnes et non de capitaux pratiquent un mode de gouvernance démocratique, selon le principe « une personne = une voix ». Les coopératives agricoles ne sont ni délocalisables, ni « opéables ».

LES COOPÉRATIVES AGRICOLES, AU CŒUR DES TERRITOIRES ET DE LA CHAÎNE ALIMENTAIRE

Quelles que soient leurs tailles ou les filières agricoles qu'elles valorisent, les coopératives agricoles agissent pour l'économie réelle des territoires en privilégiant le long terme. 74% des sièges sociaux sont en zone rurale où elles sont le plus souvent le premier employeur privé. Leur ancrage territorial et leur positionnement particulier entre l'amont et l'aval, leur permet d'être des acteurs incontournables de la chaîne alimentaire. Les coopératives agricoles sont idéalement placées pour répondre efficacement aux attentes du consommateur notamment en termes de traçabilité, de transparence, de qualité et de sécurité des aliments.

STRUCTURES NATIONALES

Fédération Nationale des Cuma
www.cuma.fr

Coop de France
www.coopdefrance.coop
www.lacooperationagricole.coop



LE SAVIEZ-VOUS ?

1 marque alimentaire sur 3 est coopérative

1 agriculteur sur 2 est en Cuma



FOCUS : LES CUMAS

La Cuma est une société coopérative agricole qui regroupe des agriculteurs qui investissent ensemble dans du matériel et s'organisent pour utiliser ces équipements. Elles améliorent les conditions de travail et de vie des agriculteurs, favorisent le maintien d'un territoire rural dynamique et sont un levier efficace pour l'élaboration de projets innovants.



LE TOP 10 DES COOPÉRATIVES AGRICOLES (par chiffre d'affaires 2016)

Nom de la coopérative	Secteur d'activité	Année de création	Département siège social	Chiffre d'affaires 2016 (millions €) - filiales comprises	Nombre de sociétaires - adhérents 2016	Nombre de salariés 2016
Invivo	Céréales approvisionnement, nutrition animale, commerce alimentaire, vin	2001	75	6 401	220	9 200
Terrena	Polyvalente	2000	44	5 196	29 000	15 890
Agrial	Polyvalente	2000	14	5 160	14 000	21 000
Sodiaal Union	Lait	1990	75	4 771	12 500	9 100
Tereos	Sucre	2004	02	4 201	12 000	23 000
Vivescia	Céréales approvisionnement, meunerie, malterie	1927	51	3 607	11 000	8 000
Axereal	Céréales approvisionnement, meunerie, malterie	2013	45	2 783	13 000	3 200
Cristal Union	Sucre	2000	10	2 479	10 000	2 000
Even	Lait	1930	29	2 100	1 400	6 000
Cooperl Arc Atlantique	Viande	1966	22	2 000	2 700	7 000

les coopératives d'artisans



Une coopérative artisanale regroupe des entrepreneurs artisans qui décident, dans un souci de performance économique, de se regrouper afin d'investir, de massifier et de mutualiser des moyens communs pour les optimiser. Au sein de ces coopératives, l'artisan est soit l'utilisateur des services de la coopérative, soit fournisseur d'un service à sa coopérative. On retrouve trois grands types de coopératives dans l'Artisanat :

- les coopératives d'achat, qui permettent aux artisans de négocier ensemble directement auprès des fournisseurs
- les coopératives de commercialisation qui permettent aux artisans d'avoir accès à des marchés plus étendus en se regroupant sous une même marque-enseigne
- les coopératives de production et de services, qui permettent aux artisans d'investir ensemble

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'Orcab - union de coopératives d'artisans - est en 41^e position du Top 100 des entreprises coopératives.

La coopérative artisanale peut regrouper tout ou partie des trois fonctions achat, commercialisation et production/services. Les artisans coopérateurs pratiquent une gouvernance où la démocratie, la transparence et l'équité garantissent le succès économique de leur outil commun.



Les coopératives artisanales sont présentes dans tous les secteurs d'activité de l'Artisanat : bâtiment, métiers de l'alimentaire (bouchers-charcutiers, poissonniers), métiers de services (coiffure, mécanique automobile et agricole, services à la personne, taxis, services industriels...) et métiers de production (artisanat d'art, couture, menuiserie-ébénisterie...).



152 COOPÉRATIVES
ADHÉRENTES À
LA FFCGA

30 976 ENTREPRISES
ARTISANALES
ASSOCIÉES

90 000 SALARIÉS

1,1 MILLIARD
D'EUROS DE
CHIFFRE D'AFFAIRES
CONSOLIDÉ

STRUCTURE NATIONALE

Fédération Française
des Coopératives et
Groupements d'Artisans
www.ffcga.coop

LE TOP 10 DES COOPÉRATIVES D'ARTISANS (par chiffre d'affaires 2016)

Nom de la coopérative	Secteur d'activité	Année de création	Département siège social	Chiffre d'affaires 2016 (millions €) - filiales comprises	Nombre de sociétaires - adhérents 2016	Nombre de salariés 2016	Nombre d'établissements sur le territoire
Orcab	Matériaux de construction, Fourniture de bricolage	1990	85	775	7 100	30 000	77
Scar	Matériel agricole	1984	35	155	389	3 100	5
Socaps	Services au secteur industriel	1999	76	32,6	320	440	1
Eurogam	Réparation automobile	1989	37	27	1 500	7 600	8
Coopere	Coiffure	1960	24	18,9	19 077	40 000	3
Chaîne des Artisans Landais	BTP	1985	40	13,9	110	465	9
Sabreco	Viande	1956	68	8,3	92	225	1
Jardicoop Services	Services à la personne	2008	59	5,6	85	345	1
Servicoop paysages	Services à la personne	2009	85	5,6	157	630	1
Cobo Sud	Viande	1991	34	4,5	50	110	1

les coopératives de transports



**24 ENTREPRISES
COOPÉRATIVES
ADHÉRENTES
À FRANCE
GROUPEMENTS**

1 624 SOCIÉTAIRES

64 287 SALARIÉS

**105,3 MILLIONS
D'EUROS DE CHIFFRE
D'AFFAIRES**

STRUCTURE NATIONALE

France Groupements
www.france-groupements.com



IL EXISTE DEUX FORMES DE COOPÉRATIVES DANS LE SECTEUR DU TRANSPORT.

D'un côté, les sociétés coopératives de production (Scop) qui exploitent en commun un fonds de commerce. De l'autre, la forme la plus utilisée est la coopérative d'entreprises de transport qui regroupe des personnes morales.

Dans une coopérative, la démocratie est l'élément structurel. Chaque coopérateur a le même pouvoir décisionnel que les autres. Pour autant, adhérer à une coopérative ne fera pas perdre son indépendance au chef d'entreprise. En créant des réserves constituées pour l'avenir, la coopérative d'entreprises de transport fonctionne ainsi sur la stratégie du long terme et permet de structurer une offre économique sur un marché existant. La forme coopérative permet ainsi d'avoir de nouveaux clients ou de développer son parc de véhicules en s'ancrant dans un maillage territorial. La coopérative peut également développer un service de voiturier. La forme coopérative aide à structurer le secteur, qui connaît une rude concurrence.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les coopératives de transport sont présentes dans différents secteurs : transport de marchandises, de personnes (autocaristes), de déménagement mais aussi dans le transport fluvial (batellerie).

LE TOP 10 DES COOPÉRATIVES DE TRANSPORTS (par chiffre d'affaires 2016)

Nom de la coopérative	Année de création	Département siège social	Chiffre d'affaires 2016 (millions €) - filiales comprises	Nombre de sociétaires - adhérents 2016	Nombre de salariés 2016	Nombre d'établissements sur le territoire
ATR	1976	63	36,3	14	34	2
Car	2001	30	15,1	6	199	1
France Benne	1995	79	10,3	74	-	1
Allo Fret	1960	92	10	3	108	1
Cgetrans	1993	32	5	3	92	1
Astre	1992	91	4,6	161	20 594	2
Littoral Transport Express	2003	29	3,2	10	20	1
France Alliance 56	2003	56	2,9	18	15	1
France Alliance 14	2003	14	2,8	5	20	1
Go Fast	2003	22	2,95	11	10	1

les coopératives de commerçants détaillants



LE COMMERCE COOPÉRATIF ET ASSOCIÉ, ENTREPRENDRE AUTREMENT EN RÉSEAU

Le Commerce Coopératif et Associé est une manière d'organiser des réseaux de points de vente (magasins, agences, hôtels, etc.) sous forme de groupements. Dans plus de 90% des cas, les groupements sont organisés sous forme coopérative.

Les groupements de commerçants associés sont constitués par des entrepreneurs indépendants, dans le but de mutualiser leurs moyens et leur savoir-faire pour construire, ensemble, un projet collectif. Propriétaires de leurs affaires et de leur réseau/enseigne, ils en sont les acteurs et les décideurs.

Les coopératives de commerçants sont essentiellement présentes dans les secteurs du commerce de détail (alimentaire, sport, optique, bricolage, équipement de la maison, pharmacie, etc.). Elles sont souvent parmi les leaders de leur

marché. Depuis quelques années, les coopératives de commerçants sont de plus en plus présentes dans les services (immobilier, hôtellerie, services à la personne, conseils aux entreprises, etc.).

Les groupements de commerçants associés enregistrent, d'une manière générale, des performances supérieures à celles de leur marché. Le développement des réseaux du Commerce Coopératif et Associé ainsi que la démographie française appellent au recrutement de plus de 7 000 nouveaux entrepreneurs d'ici cinq ans.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le taux de survie à 3 ans des coopératives de commerçants est de 95 %, contre 61% pour l'ensemble des entreprises du commerce de détail.



LE TOP 10 DES COOPÉRATIVES DE COMMERCES DE DÉTAIL (par chiffre d'affaires 2016)

Nom de la coopérative	Secteur d'activité	Année de création	Département siège social	Chiffre d'affaires 2016 (millions €) - filiales comprises	Nombre de sociétaires - adhérents 2016	Nombre de salariés 2016	Nombre d'établissements sur le territoire
ACDLEC - E.Leclerc	Multi-secteurs dont alimentaire	1949	94	43 440	529	123 000	2 357
Système U	Commerce alimentaire	1894	94	19 200	1 255	70 000	1 561
Astera	Répartition pharmaceutique	1919	76	9 545	6 424	34 644	6 424
Selectour	Agences de voyage	1970	75	2 580	537	4 077	1 172
Actura	Céréales approvisionnement	1982	41	2 356	134	2 745	155
Gedex	Matériaux de construction, fourniture de bricolage	1967	92	2 100	200	6 070	494
Sogiphar	Répartition pharmaceutique	1975	75	2 089	1 335	7 374	1 335
Intersport	Articles de sport	1924	91	1 800	320	7 745	654
Bigmat	Matériaux de construction, fourniture de bricolage	1981	75	1 118	95	4 000	311
Gadol	Optique - audioprothèse	1962	92	1 014	1 192	4 966	1 921



97 COOPÉRATIVES ET GROUPEMENTS
(+8,9% DEPUIS 2014)

45 245 ÉTABLISSEMENTS, 180 ENSEIGNES

32 590 ENTREPRENEURS ASSOCIÉS
(+3% DEPUIS 2014),
DONT UN QUART DE FEMMES

150,3 MILLIARDS D'EUROS DE CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ
(+4,7% DEPUIS 2014)

546 769 SALARIÉS
(+2,3% DEPUIS 2014)

30% DU COMMERCE DE DÉTAIL EN FRANCE

STRUCTURE NATIONALE

Fédération du Commerce Coopératif et Associé (FCA)
www.commerce-associe.fr

les coopératives maritimes



MAINTENIR ET FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE MARITIME

La Coopération maritime fédère, depuis plus d'un siècle, l'essentiel des structures coopératives de la pêche artisanale française. Elle regroupe en six branches d'activités quelques 1230 navires de pêches ainsi qu'une centaine de coopératives ou filiales de coopératives : coopératives d'armement-gestion, organisations de producteurs, coopératives d'avitaillement, caisses régionales de crédit maritime, assurances et mutuelles maritimes, cultures marines, comptoirs de la mer.

Elle représente un chiffre d'affaires global de 700 millions d'euros, dont plus de la moitié venant des navires de pêche eux-mêmes. Un quart de ce chiffre d'affaires provient des coopératives d'avitaillement et de leurs filiales de la marque « *Comptoirs de la mer* ».

Les sociétés coopératives maritimes permettent de maintenir et de favoriser le développement de la pêche maritime en fournissant des services adaptés aux besoins des pêcheurs adhérents. Le sociétaire peut ainsi disposer d'un outil financier pour l'acquisition de son navire, de mutuelles d'assurances pour garantir son avenir, de coopératives pour l'avitaillement et la gestion de son bateau et pour la commercialisation de la pêche.

Acteur leader de l'économie sociale et solidaire dans le monde maritime d'aujourd'hui, elle porte de nombreux projets dans deux domaines clés au service de la filière pêche : l'ingénierie financière et l'optimisation fiscale ISF via un dispositif spécifique de collecte de fonds propres ; les économies d'énergie et l'optimisation de l'utilisation du gazole pêche par les navires en mer.

STRUCTURE NATIONALE

Coopération maritime

www.cooperationmaritime.com



100 COOPÉRATIVES

**4 500 ENTREPRISES
ASSOCIÉES**

1 265 SALARIÉS

**700 MILLIONS DE
CHIFFRE D'AFFAIRES
CONSOLIDÉ**

LE SAVIEZ-VOUS ?

*Les coopératives
maritimes comptent
**20% de femmes
dirigeantes.***



COOPÉRATIVES D'USAGERS

les coopératives de consommateurs

LA DÉCISION APPARTIENT AUX CONSOMMATEURS !

C'est l'utilisateur qui est au cœur des coopératives de consommateurs qui ont pour objet de vendre à leurs adhérents les objets de consommation qu'elles achètent ou fabriquent.

Dans un secteur très concurrentiel comme la grande distribution, la différence se fait sentir : c'est l'intérêt général qui prime tant sur la politique d'implantation (choix des lieux d'implantation répondant aux besoins des populations) que sur la politique d'achat privilégiant les producteurs locaux ou sur la politique de prix (le meilleur au meilleur coût). De ce fait, les coopératives de consommateurs ont à cœur de favoriser une alimentation saine s'inscrivant dans un schéma de développement durable et de soutenir les acteurs locaux.

Les principales coopératives exploitent près de 250 points de vente et génèrent 1,3 milliard d'euros de chiffre d'affaires dans la grande distribution à prédominance alimentaire. C'est un modèle qui reste attractif dès lors que l'on veut vendre un produit ou distribuer un service en s'inscrivant dans la durée et dans l'intérêt général. Et c'est un modèle qui est attractif dès lors que des consommateurs veulent promouvoir une alimentation saine, un projet de développement local ou une approche différente du commerce de proximité.

Grandes ou petites, les coopératives de consommateurs portent une grande attention à la responsabilité sociale et, tout en mettant l'accent sur la satisfaction des besoins et des attentes des membres, elles défendent une approche durable des activités de production et de distribution.

Le consommateur coopérateur est un consommateur qui souhaite le meilleur rapport qualité-prix. C'est également un coopérateur qui sait privilégier l'intérêt général sans nuire à l'efficacité économique de sa coopérative.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis 2 ans, une trentaine de supermarchés coopératifs et participatifs ont émergé, privilégiant la participation des bénévoles et les circuits courts.



37 COOPÉRATIVES

400 ÉTABLISSEMENTS

900 000 SOCIÉTAIRES

5 800 SALARIÉS

1,3 MILLIARD D'EUROS DE CHIFFRE D'AFFAIRES



STRUCTURE NATIONALE

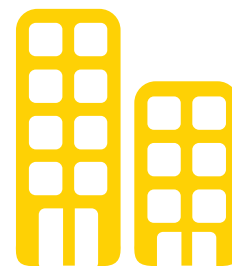
Fédération Nationale des Coopératives de Consommateurs (FNCC)
www.fncc.coop

LE TOP 3 DES COOPÉRATIVES DE CONSOMMATEURS (par chiffre d'affaires 2016)

Nom de la coopérative	Secteur d'activité	Année de création	Département siège social	Chiffre d'affaires 2016 (millions €) - filiales comprises	Nombre de sociétaires 2016	Nombre de salariés 2016
Coop Atlantique	Commerce alimentaire	1881	17	852	394 615	3 799
Coop Normandie Picardie	Commerce alimentaire	1870	76	116	290 000	1 590
Les Coopérateurs de Champagne	Commerce alimentaire	1902	02	61	50 000	199



les coopératives d'Hlm



175 COOPÉRATIVES

71 502 SOCIÉTAIRES
(+18% DEPUIS 2014)

1 799 SALARIÉS
(+66% DEPUIS 2014),
DONT PLUS DE LA MOITIÉ DE FEMMES

1,02 MILLIARD D'EUROS DE CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ
(DONNÉES 2015)

10% DE FEMMES DIRIGEANTES, ET 20% D'ADMINISTRATRICES

ACCOMPAGNER LES COOPÉRATEURS DANS LEURS PARCOURS RÉSIDENTIELS

Entreprises citoyennes chargées d'une mission d'intérêt général, les coop' Hlm travaillent principalement en faveur de l'accès à la propriété des personnes à revenus modestes.

En 2016, les 175 coopératives Hlm ont ainsi construit 5475 logements en accession sociale sécurisée à la propriété, auxquels il faut ajouter 1 329 logements destinés à la location. Elles développent également une activité de gestion de copropriétés et d'aménagement. Présentes sur tout le territoire, elles se répartissent en 110 sociétés coopératives de production d'Hlm (SCP) et en 65 sociétés coopératives d'intérêt collectif d'Hlm (Scic Hlm).

LE SAVIEZ-VOUS ?

*Les coopératives ont construit plus de **400 000 logements Hlm** en un siècle.*

STRUCTURE NATIONALE

Fédération Nationale des Sociétés Coopératives HLM
(Les Coop'HLM)
www.hlm.coop

LE TOP 10 DES COOPÉRATIVES D'HLM (par chiffre d'affaires 2015)

Nom de la coopérative	Année de création	Département siège social	Chiffre d'affaires 2015 (millions €) - filiales comprises	Nombre de sociétaires 2015	Nombre de salariés 2015
Expansiel Promotion	1902	94	114	364	-
Essonne Habitat	1965	91	62	43	244
Le Col	1951	64	53	4 545	43
CIF Cooperative	1950	44	39	2 589	3
L'Habitat dauphinois	1976	26	33	2 510	25
Cooperative vendéenne du logement	1951	85	31	527	51
Habitat de l'Ille	1917	67	28	2 964	53
La Maison familiale de Loire-Atlantique	1969	44	27	749	12
Axanis	1952	33	25	300	17
Savoisienne Habitat	1907	73	24	1 027	40



COOPÉRATIVES D'USAGERS



Les coopératives d'habitants

LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis leur création en 2015, les coopératives d'habitants comptent **10 coopératives** et plus de **30 projets en cours** partout en France.

STRUCTURE NATIONALE

Habicoop, Fédération Française des Coopératives d'Habitants
www.habicoop.fr

Les coopératives d'habitants proposent une troisième voie entre la propriété et la location, qui permet de tourner le dos à la spéculation qui sévit dans l'immobilier: chaque ménage, moyennant l'achat de parts sociales et le règlement d'une redevance mensuelle correspondant à ses moyens, jouit de l'usage de son logement et d'espaces partagés (pièce commune, chambre d'amis, buanderie, jardin, etc.). Reconnu par la loi ALUR du 24 mars 2014, le statut de coopérative d'habitants a été porté depuis 10 ans par le réseau Habicoop. En avril 2015, il fonde la Fédération française des Coopératives d'habitants qui réunit les premières coopératives et les associations de préfigurations, les structures régionales d'accompagnement, les partenaires institutionnels et des personnes physiques.



10 COOPÉRATIVES

165 HABITANTS

6 SALARIÉS

100 000 € DE
CHIFFRE D'AFFAIRES
CONSOLIDÉ

70% DE FEMMES
DANS LES INSTANCES
DE GOUVERNANCE

LE TOP 5 DES COOPÉRATIVES D'HABITANTS (par chiffre d'affaires 2016)

Nom de la coopérative	Année de création	Département siège social	Chiffre d'affaires 2016 (millions €) - filiales comprises	Nombre de sociétaires 2016
Le Village vertical de Villeurbanne	2010	69	79 399	18
Chamarel Les Barges	2013	69	0	39
SAS Coopérative H'Nord	2016	33	0	27
La Gargousse	2016	69	0	8
Ecoravie	2011	26	0	22

COOPÉRATIVES D'USAGERS

les coopératives scolaires

LA PÉDAGOGIE COOPÉRATIVE

L'Office Central de la Coopération à l'École a été créé en 1928, sous l'impulsion de membres de l'enseignement et de militants de la coopération, adultes convaincus de la nécessité d'enseigner, dès l'école, les principes et les vertus de la coopération que l'on retrouve dans

le fonctionnement de l'économie sociale et solidaire. L'OCCE est un mouvement pédagogique national, de statut associatif, qui développe au sein des écoles et des établissements de l'Éducation nationale les valeurs de la coopération. Définie par la circulaire ministérielle du 23 juillet 2008, la coopérative scolaire du premier ou du second degré est un regroupement d'adultes et d'élèves qui décident de mettre en œuvre un projet éducatif s'appuyant sur la pratique de la vie associative et coopérative. Depuis mars 2017, l'Office Central de la Coopération à l'École et Coop FR co-organisent au sein de l'ESPER, avec le soutien du Ministère de l'Éducation nationale, la Semaine de l'Économie Sociale et Solidaire

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les coopératives scolaires sont présentes dans **85% des écoles publiques du 1^{er} degré** (maternelles, élémentaires).

à l'École. Cette opération nationale a pour but de sensibiliser les jeunes, le monde éducatif, le grand public, aux valeurs et aux principes de la coopération et de valoriser la pédagogie coopérative. Cette manifestation donne lieu à de nombreux événements et initiatives dans les classes et les établissements scolaires autour de rencontres et d'échanges avec des dirigeants, élus et salariés d'entreprises coopératives.



45 299
COOPÉRATIVES

116 SALARIÉS

5 MILLIONS
D'ADHÉRENTS

102 ASSOCIATIONS
DÉPARTEMENTALES
OCCE

STRUCTURE NATIONALE

Office Central de la
Coopération
à l'École (OCCE)
www.occe.coop



les sociétés coopératives et participatives (Scop)

DES SALARIÉS « CO-ENTREPRENEURS »

Les Scop, coopératives de travail associé, sont des entreprises dont les salariés sont les associés majoritaires et détiennent au moins 51 % du capital et 65 % des droits de vote.

Les décisions sont prises collectivement selon le principe de gouvernance démocratique « *une personne = une voix* » lors de l'assemblée générale, indépendamment du pourcentage de capital détenu. Les salariés associés décident ensemble des grandes orientations de leur entreprise et désignent leurs dirigeant-e-s (gérant-e, conseil d'administration, etc.). Ils décident également de la répartition équitable des bénéfices, sous forme de participation (40 % en 2016), de dividendes (17 %) et de réserves impartageables (43 %) qui consolident les fonds propres et garantissent la pérennité de l'entreprise.

Les Scop sont aujourd'hui 2 300 et emploient près de 49 000 salariés. Créées dans n'importe quel secteur d'activité, elles peuvent prendre la forme de SARL, SA ou SAS, et sont soumises à l'impératif de profitabilité comme toute entreprise.

La création d'une Scop répond à différents besoins des porteurs de projet: la création ex nihilo de nouvelles activités (61 % des Scop créées en 2016), la transmission d'une entreprise saine aux salariés (22%), la reprise d'une entreprise en difficulté (13 %) ou la transformation d'une association en société coopérative (4 %). Les co-entrepreneurs sont accompagnés par douze Unions régionales présentes sur tout le territoire français.



2 298 COOPÉRATIVES

48 750 SALARIÉS

**4,35 MILLIARDS
D'EUROS DE
CHIFFRE D'AFFAIRES
CONSOLIDÉ**

**TAUX DE SOCIÉTARIAT
SALARIÉ MÉDIAN
DANS LES SCOP : 75 %**

**26 % DE FEMMES
DANS LES INSTANCES
DE GOUVERNANCE**

LE TOP 10 DES SCOP (par chiffre d'affaires 2016)

Nom de la coopérative	Secteur d'activité	Année de création	Département siège social
Acome	Câblage	1932	75
Groupe Up	Service aux entreprises	1964	92
Groupe Scopelec	Infrastructure et système de communications, réseaux d'énergie pour les collectivités locales	1973	31
Bouyer Leroux	Fabrication de briques, tuiles et produits de construction	1980	49
Union technique du bâtiment	BTP	1933	93
EBS Le Relais Nord Pas de Calais	Polyvalente	2000	62
Les maçons parisiens	BTP	1930	91
Syndex	Services aux entreprises	2011	75
ECCS	Energie	1977	85
Société nouvelle de travaux publics et particuliers	BTP	1922	94





FOCUS

Les coopératives d'activité et d'emploi (CAE)

PLUS DE 120 CAE ET 7 000 ENTREPRENEURS SALARIÉS

Une coopérative d'activité et d'emploi, que reconnaît la loi ESS du 31 juillet 2014, est une entreprise dont l'objectif est de créer des emplois pérennes et de la richesse économique et sociale sur son territoire. Elle offre une alternative à la création d'entreprise classique pour tous ceux qui souhaitent entreprendre et créer leur propre activité. Plutôt que de créer sa propre entreprise, la CAE permet de créer son emploi salarié au sein d'une entreprise partagée. Tout entrepreneur salarié peut en devenir associé, donc co-entrepreneur.

Juridiquement et socialement, l'entrepreneur est salarié de la CAE : il facture ses ventes, encaisse ses règlements et porte la responsabilité juridique de ses actes professionnels. Son activité est donc hébergée fiscalement, juridiquement et comptablement par la coopérative d'activité et d'emploi qui réalise l'ensemble de ces démarches de manière mutualisée. Professionnellement et économiquement, il est autonome et responsable de son activité.

L'entrepreneur salarié bénéficie d'un accompagnement individuel et collectif pour développer son projet, et participe au financement des services communs par une contribution coopérative liée à son chiffre d'affaires.



LE SAVIEZ-VOUS ?

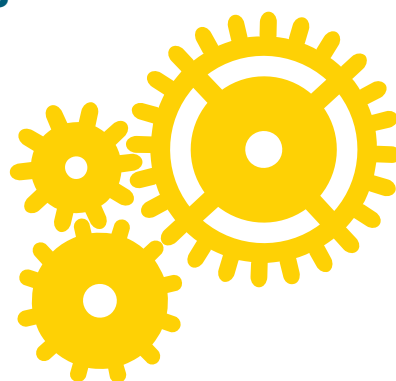
Le taux de pérennité des Scop et des Scic à 5 ans est de 66%

STRUCTURE NATIONALE

Confédération générale des sociétés coopératives (CG Scop)
www.les-scop.coop

Chiffre d'affaires 2016 (millions €) - filiales comprises	Nombre de sociétaires - adhérents 2016	Nombre de salariés 2016	Nombre d'établissements sur le territoire
452	1 500	1 700	3
445	664	3 396	15
380	610	3 200	25
185	230	884	3
121	377	1 080	18
96	720	1 968	46
63	64	185	0
50	48	420	20
34	200	288	3
34	96	176	2

les sociétés coopératives d'intérêt collectif (Scic)



627 COOPÉRATIVES

39 000 SOCIÉTAIRES

4 900 SALARIÉS

229 MILLIONS D'EUROS DE CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ SELON LES DONNÉES ÉCONOMIQUES DISPONIBLES, SOIT 54 % DES SCIC

22% DE FEMMES DANS LES INSTANCES DE GOUVERNANCE

STRUCTURE NATIONALE

Confédération générale des sociétés coopératives (CG Scop)
www.les-scic.coop

LA COOPÉRATIVE MULTI-SOCIÉTAIRE, UN OUTIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LOCAL

Créée en 2001, la Scic, ou Société coopérative d'intérêt collectif, est une forme d'entreprise coopérative qui permet d'associer autour du même projet des acteurs multiples : des producteurs de biens ou services (salariés, agriculteurs, artisans...) et des bénéficiaires (ex : usagers, clients), ainsi que toute personne physique ou morale, de droit public ou privé, intéressée par son activité (bénévoles, collectivités publiques, entreprises, associations, particuliers...). En 2016, près de 630 Scic sont actives et regroupent près de 39 000 associés très divers. Elles se développent dans de nombreux secteurs et ont la capacité de structurer des filières entières (culture, environnement, agriculture, santé et médicosocial).

La Scic s'inscrit dans une logique de développement local et durable. Ancrée dans un territoire, elle favorise l'action de proximité, la création de valeur et le maillage des acteurs d'un même bassin d'emploi, grâce à sa gouvernance multi-sociétariale. Elle présente un intérêt collectif et un caractère d'utilité sociale garanti par sa vocation intrinsèque d'organiser, entre acteurs de tous horizons, une pratique de dialogue, de débat démocratique, de formation à la citoyenneté, de prise de décision collective.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Agriculteurs et consommateurs, habitants et bailleurs sociaux, salariés et producteurs, peuvent s'associer aux collectivités locales au sein d'une Scic pour développer un projet commun sur un territoire.

LE TOP 10 DES SCIC (par chiffre d'affaires 2016)

Nom de la coopérative	Secteur d'activité	Année de création	Département siège social	Chiffre d'affaires 2016 (millions €) - filiales comprises	Nombre de sociétaires 2016	Nombre de salariés 2016	Nombre d'établissements sur le territoire
Enercoop	Energie	2005	75	39,6	27 000	140	1
Medicoop 66	Service aux entreprises	2014	66	8,997	8	115	1
Les ateliers du bocage	Recyclage, réemploi	2014	79	8,97	140	224	7
ODCVL Comptoir des projets éducatifs	Tourisme	2012	88	8,91	156	186	13
Groupe Altereos	Services aux entreprises	2010	59	6,92	100	300	1
SCIC l'Eole	Restauration	2005	40	4,99	78	50	1
Medicoop intérim	Services aux entreprises	2013	33	4,05	1	105	1
Envie 2E Lorraine	Gestion des déchets	2016	54	3,99	1	70	3
Envie 2E Poitou-Charente	Gestion des déchets	2009	16	3,75	29	29	5
La maison de la danse	Arts et spectacles	1978	69	3,18	36	144	1

BANQUES COOPÉRATIVES



les banques coopératives



LES GROUPES BANCAIRES COOPÉRATIFS ACCOMPAGNENT L'ÉCONOMIE RÉELLE.

Les banques coopératives se développent dans le monde et en France depuis la fin du XIX^e siècle. En France, d'origines philosophiques parfois différentes, elles sont structurées en trois groupes : le Crédit Agricole, le Groupe BPCE (constitué notamment par les deux réseaux coopératifs Banques Populaires et Caisses d'Épargne) et le Crédit Mutuel.

Essentiellement organisés autour de près de 5 000 banques coopératives locales et 80 régionales, les groupes coopératifs maillent l'ensemble du territoire tant en zone urbaine que rurale. Certaines banques coopératives, à caractère national, relèvent d'une proximité affinitaire ou sectorielle (Crédit Mutuel Enseignant pour le public des enseignants, Casden Banque Populaire pour les agents de la fonction publique, Crédit Coopératif, banque de l'économie sociale et solidaire...). Leur réussite les a poussées à développer des services complémentaires (assurance, services à la personne... et à participer activement aux mouvements de consolidation du monde bancaire français par des reprises et acquisitions d'entreprises (Crédit Lyonnais, CIC...) et au développement de la banque à distance (Fortunéo, Monabank...). Au total les banques coopératives disposent de 25 000 agences bancaires en France.

Les banques coopératives exercent leurs métiers de banquiers, essentiellement la collecte d'épargne et le financement, dans une logique d'accompagnement de l'économie réelle. Acteurs majeurs du marché bancaire français, elles y représentent avec leurs filiales près de 70 % de l'activité banque de détail et fédèrent plus de 26 millions de sociétaires qui sont associés aux prises de décision. Elles considèrent le sociétariat comme le socle de leur identité, et travaillent à son animation et à son développement. Des efforts importants sont donc réalisés pour développer la participation des sociétaires à la gouvernance de leur coopérative, et en premier lieu lors des assemblées générales de toutes leurs caisses locales et régionales.

LE SAVIEZ-VOUS ?



Les banques coopératives sont les **premiers financeurs de l'économie locale** (PME, collectivités locales, projets solidaires, etc).



3 GROUPES COOPÉRATIFS : GROUPE CRÉDIT AGRICOLE, GROUPE BPCE, GROUPE CRÉDIT MUTUEL

26 MILLIONS DE SOCIÉTAIRES

330 000 SALARIÉS

25 000 AGENCES

71,8 MILLIARDS D'EUROS DE CHIFFRE D'AFFAIRES (PRODUIT NET BANCAIRE CONSOLIDÉ) SOIT +4% DEPUIS 2014

LE TOP 3 DES BANQUES (par chiffre d'affaires 2016)

Nom de la coopérative	Année de création	Banques régionales	Chiffre d'affaires 2016 (millions €) - filiales comprises	Nombre de sociétaires - adhérents 2016	Nombre de salariés 2016	Nombre d'établissements sur le territoire
Crédit Agricole	1885	39	30 400	9 300 000	138 000	7 000
Groupe BPCE <i>yc Caisse d'Épargne</i>	2009	32	24 200	9 000 000	108 000	8 000
<i>yc Banque Populaire</i>	1818	16	7 200	4 800 000	36 102	4 182
<i>dont Crédit Coopératif</i>	1873	15	6 300	4 100 000	31 582	3 269
	1893	1	425	96 389	2 326	114
Groupe Crédit Mutuel	1882	18 (6 caisses)	16 824	7 700 000	81 657	5 200

STRUCTURES

Crédit Agricole :
www.creditagricole.info

Crédit Mutuel :
www.credit-mutuel.com

BPCE :
www.bpce.fr

Caisses d'Épargne :
www.caisse-epargne.fr

Banques Populaires :
www.banque-populaire.fr

Crédit Coopératif :
www.credit-cooperatif.coop



COOP FR

Coop FR

*une organisation
representative du mouvement
coopératif français*

Créée en 1968 sous le nom de Groupement national de la coopération (GNC), Coop FR les entreprises coopératives est l'organisation représentative du mouvement coopératif en France. Coop FR fédère les différentes fédérations professionnelles et organisations coopératives dans un objectif de promotion du modèle coopératif, de ses valeurs et principes, dans le champ économique et non-économique, et de défense des intérêts des coopératives auprès des pouvoirs publics.

EN BREF, COOP FR A POUR MISSION DE :

- Communiquer, sensibiliser le public, le monde de l'enseignement et de la recherche et les autorités publiques aux spécificités, valeurs et principes coopératifs ;
- Être un lieu d'échanges pour les différentes familles coopératives, se faire le relais de la réflexion menée en son sein ;
- Agir auprès des autorités publiques pour qu'elles maintiennent le secteur coopératif dans un cadre juridique et financier adéquat.
- Représenter et défendre les intérêts des coopératives sur le plan national et international.

Elle travaille à la reconnaissance des spécificités du statut coopératif par les pouvoirs publics et à celles des entreprises de l'économie sociale dont elle fait partie aux côtés des mutuelles, des associations et des fondations.

Coop FR, les entreprises coopératives est une association à but non lucratif, régie par la loi de 1901. Elle est au service de ses 16 membres et contrôlée par eux.



EN SAVOIR PLUS :

Coop FR,
les entreprises coopératives

76, rue Saint-Lazare
75009 Paris

Tél. : 01 42 93 59 59

contact@entreprises.coop

www.entreprises.coop

 @CoopFR



Membres de Coop FR :

BPCE

www.bpce.fr

BPCE regroupe les réseaux bancaires des Banques Populaires (dont le Crédit Coopératif) et des Caisses d'Épargne.

Banques Populaires : www.banquepopulaire.fr

Fédération Nationale des Banques Populaires : www.fnbp.fr

Caisses d'Épargne : www.caisse-epargne.fr

Fédération Nationale des Caisses d'Épargne :

www.federation.caisse-epargne.fr

Crédit Coopératif

www.credit-cooperatif.coop

Coopération Maritime

www.cooperationmaritime.com

Confédération Générale des Sociétés coopératives - Les Scop (CG Scop)

www.les-scop.coop

www.les-scic.coop

Confédération Nationale du Crédit Mutuel (CNCM)

www.creditmutuel.com

Confédération Nationale de la Mutualité, de la Coopération et du Crédit Agricoles

La CNMCCA regroupe notamment :

Coop de France : www.coopdefrance.coop

Fédération Nationale du Crédit Agricole :

www.creditagricole.info

Fédération Française des Coopératives et Groupements d'Artisans (FFCGA)

www.ffcga.coop

Fédération Nationale des Coopératives de Consommateurs (FNCC)

www.fncc.coop

Fédération Nationale des Sociétés Coopératives d'HLM (FNSCHLM)

www.hlm.coop

Habicoop, Fédération française des Coopératives d'habitants

www.habicoop.fr

France Groupements (Fédération nationale des coopératives et groupements du Transport)

www.france-groupements.com

Fédération du Commerce Coopératif et Associé (FCA)

www.commerce-associe.fr

Office Central de la Coopération à l'École

www.occe.coop

Comme pour les précédentes éditions, les coopératives du Top 100 sont classées selon leur chiffre d'affaires 2016. Sauf mention contraire, toutes les données indiquées datent de 2016. Sauf mention contraire, le nombre de salariés indiqué correspond au total de salariés quel que soit le contrat ou le temps de travail.

CHIFFRE D'AFFAIRES (CA) :

Montant total des ventes / dépenses d'une entreprise.

Pour les banques coopératives, le CA est égal au produit net bancaire qui est la différence entre le coût de ses ressources (rémunération des dépôts et emprunts effectués) et les produits encaissés sur son activité (intérêts des crédits accordés, commissions).

CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ :

Somme des chiffres d'affaires de plusieurs entreprises distinctes mais qui appartiennent au même groupe (ou sont contrôlées par lui). La consolidation peut se faire par équivalence ou globalement. Par équivalence c'est-à-dire qu'ils retiennent une part du chiffre d'affaires correspondant à la part du capital détenue par la société qui contrôle l'entreprise. Globalement c'est-à-dire qu'ils retiennent l'intégralité du chiffre d'affaires.

ÉTABLISSEMENT :

Un établissement est le lieu où est exercée l'activité. Selon l'INSEE, un établissement est une unité d'exploitation ou de production localisée géographiquement, individualisée mais dépendant juridiquement d'une entreprise. Le nombre d'établissements indiqués dans le Top 100 sont ceux de la coopérative seule, ne sont pas inclus les établissements des filiales.

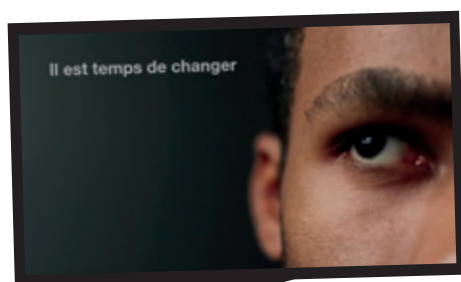
PÉRIMÈTRE COOPÉRATIF :

Le périmètre coopératif tel que défini par les membres de Coop FR prend en compte :

- les entreprises sous statut coopératif,
- les groupes coopératifs constitués d'un ensemble de coopératives, les entreprises contrôlées par une ou un ensemble de coopératives (SA contrôlées par une ou plusieurs coopératives à hauteur de plus de 50% du capital et des votes). Par ailleurs, les groupes coopératifs constitués d'un ensemble de coopératives sont considérés comme une seule coopérative.

À la différence des données produites par l'Observatoire national de l'ESS, le périmètre utilisé dans cette publication inclut donc les coopératives, mais aussi leurs membres (lorsque les sociétaires sont des entreprises) et leurs filiales : il s'agit du « périmètre social » des coopératives, qui permet de rendre compte de manière plus élargie de leur impact économique et social dans les territoires. En effet, coopérative "mère", entreprises associées et filiales forment un ensemble cohérent regroupant des structures complémentaires. Au cours des éditions, le périmètre de certaines coopératives a pu évoluer afin de prendre en compte cet ensemble (c'est notamment le cas pour les coopératives de transport dans cette édition qui ont inclus dans leur mesure les salariés des entreprises associées). D'un point de vue financier, juridique et en matière d'emploi, les liens de responsabilité entre les coopératives et leurs filiales sont forts : ils justifient l'application du "périmètre social" permettant de calculer un chiffre d'affaires et un nombre d'emplois salariés consolidés.

Suivez LE MOUVEMENT COOPÉRATIF FRANÇAIS



en vidéos : www.youtube.com/CoopFR

22 500 entreprises coopératives
27,5 millions de membres
1 Français sur 3 membre d'une coopérative
Plus d'un million de salariés
320 milliards € de chiffre d'affaires

www.entreprises.coop



Coop FR
les entreprises coopératives



Coop FR
les entreprises coopératives

76, rue Saint-Lazare - 75009 Paris
Tél. : 01 42 93 59 59
contact@entreprises.coop

www.entreprises.coop

 www.facebook.com/CoopFR
 [@CoopFR](https://twitter.com/CoopFR)

*Coop FR fait partie du mouvement
coopératif mondial*

